Beaulieu sur Layon

Beaulieu Infos N° 57

Septembre-Octobre-Novembre 2026

SOMMAIRE

Voirie, Bâtiments, Espaces Verts p.2/3/4
Aménagement Développement p.4/5
Education, Enfance, Jeunesse p.6
Animation Locale Entraide Communication p.7
Associations p.7
Prévention p.8
Agenda p.8



Le mot du Maire



Une rentrée riche et dynamique après une pause estivale inédite !

Le 25 juin, Beaulieu-sur-Layon a fait « la Une » en tant que commune la plus chaude de France avec 43°3 ! Nous avons traversé l'été avec trois canicules : du jamais vu ! cela ne nous réjouit pas !… Parallèlement, les faibles précipitations de l' été sont inquiétantes pour nos ressources en eau… L'urgence climatique se révèle à tous très concrètement et nous rappelle, chacun, à nos responsabilités. Ainsi, dès la première canicule, la plus chaude, nous avons mis en place une salle climatisée à l'Oiseau Lyre avec des bénévoles que je remercie pour avoir bien voulu assurer l'accueil.

A nouveau, nous avons été éprouvés par deux **incendies** sur notre commune, le premier d' origine humaine avec trois départs de feux et présence de la gendarmerie. C'est désolant !… Les pompiers étaient très éprouvés par leur intervention en pleine chaleur. Nous les remercions de tout cœur, ils étaient 50 des différents coins du département ! Que soient aussi vivement salués les agriculteurs et viticulteurs qui leur ont prêté main forte avec leurs citernes, leur aide a été précieuse aussi.

La rentrée s'ouvre à nouveau : pour les enfants et les jeunes, appelés à se construire et à mûrir leur projet professionnel et aussi aux familles pour lesquelles, la rentrée est toujours un stress ! Etre parent n'est pas si facile dans ce monde qui va vite… Comme les années précédentes, agents et élus sont à vos côtés pour faciliter cette rentrée.

La rentrée, c'est aussi celle de toutes les associations de Beaulieu et de tous les bénévoles qui se démènent pour vous offrir le meilleur dans notre commune.
Des manifestations sont programmées, ce Beaulieu Infos vous en informe également.
La communauté de communes a également sorti son programme Villages en scène !

Vous allez être conviés à de nombreuses rencontres sur des sujets structurants pour la commune : l'inventaire du patrimoine communal, la présentation des conclusions du plan guide, des échanges sur la question de l'extension de l'Actiparc, les orientations du PLU.

La phase 3 des travaux de la traversée de notre bourg aura débuté depuis 1 mois quand vous lirez ce Beaulieu Infos. Après le centre bourg dès août, elle se poursuivra par la rue Rabelais jusqu'à la mi-décembre puis reprendra rue du Fief Signoré à compter du 11 janvier après une pause pour les fêtes et les congés de l'entreprise TPPL. Une Commission d'Indemnisation à l'Amiable a été créée pour soutenir les commerçants, artisans et viticulteurs qui pourraient être impactés par cette phase. Ils en ont été informés personnellement.

A noter aussi pour cette rentrée que **le Conseil Municipal évolue dans sa composition**. Suite à la démission actée de Yann SUAU, que je tiens à remercier pour sa contribution au début de ce mandat et au mandat précédent, nous avons logiquement intégré Marc JARDIN (16ème membre de notre liste). Des modifications sur les instances et commissions vont en découler qui seront validées lors de la réunion du Conseil Municipal du 5 octobre. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette RENTREE 2026-2027 !

« L'éducation ce n'est pas l'apprentissage des faits, mais la formation de l'esprit à penser » Albert Enstein.

Bonne LECTURE.

Martine CHAUVIN martine.chauvin@beaulieu-sur-layon.fr

CONTACTS MAIRIE

Services administratifs 02 41 78 31 30 mairie@beaulieu-sur-layon.fr

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h (fermé le jeudi)

A compter de 18H30 pour toutes urgences, vous pouvez contacter les élus au 06 47 99 51 43

Fermeture les 1ers samedis du mois : 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre

LA POSTE l'Agence Postale Communale sera fermée du 26 au 31 octobre 2026

Voirie, Bâtiments, Espaces Verts

Toute la commune est en chantier ! Un point de route pour mesurer l'intérêt de nos efforts à tous....


Le moulin du Pont-Barré

▪ PONT BARRE

Le site était devenu trop dangereux, une démolition avait même été envisagée. En 2023, le conseil municipal a décidé de restaurer ce bâtiment.

Première tranche achevée en 2024 : déconstruction de la toiture métallique, protection des murs restants et restauration des biefs.

Deuxième tranche 2025-2026 : rénovation du moulin (reprise de certains murs, enduits sur les murs, tuffeau…), pose d'une toiture, extension du parking existant et création de sanitaires.

Ces travaux avancent bien et devraient s'achever prochainement. Quelques arbres seront plantés par la suite.

▪ TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Pour lever la mise en demeure de la Police de l'eau et permettre l'urbanisation sur la commune, deux sujets devaient être résolus par la Communauté de communes (CCLLA) qui a la compétence assainissement (eaux usées EU).

1. Construire une nouvelle station d'épuration : projet réalisé en 2024
2. Refaire les réseaux défectueux d'eaux usées sur la commune : chantiers en cours voire achevés.

La commune en a profité pour remettre en état ses réseaux d'Eaux Pluviales (EP). Pour la réalisation de ces chantiers, une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été passée avec la CCLLA, chargée de suivre les chantiers.

- Travaux d'assainissement rue de Bel-Air :

L'entreprise JUSTEAU a repris essentiellement les réseaux d'assainissement rue de Bel Air, rue de la Chapelle et début de la rue du Moulin-des-Cinq soit près de 550 m de réseaux.

Travaux achevés en mai dernier.





- Travaux d'assainissement rue du Ronceray :

L'entreprise TPPL a repris les réseaux d'EU et d'EP rue du Ronceray et Allée des Barrières soit près de 350 m.

Travaux achevés fin juillet.



- Travaux d'assainissement rue du Moulin-des-Cinq :

L'entreprise TPPL a repris essentiellement les réseaux d'EU rue du moulin des Cinq et rue du Martinet soit près de 650 m.

Travaux commencés début juillet, achèvement prévu courant septembre.



▪ TRAVERSEE DU BOURG

Les travaux de centre bourg ont été mis en pause pendant la période estivale.
Voici un petit rappel de ce qui est terminé (tranche 2) et de ce qui va suivre (tranche 3)

Inauguration de la Tranche 2 des travaux

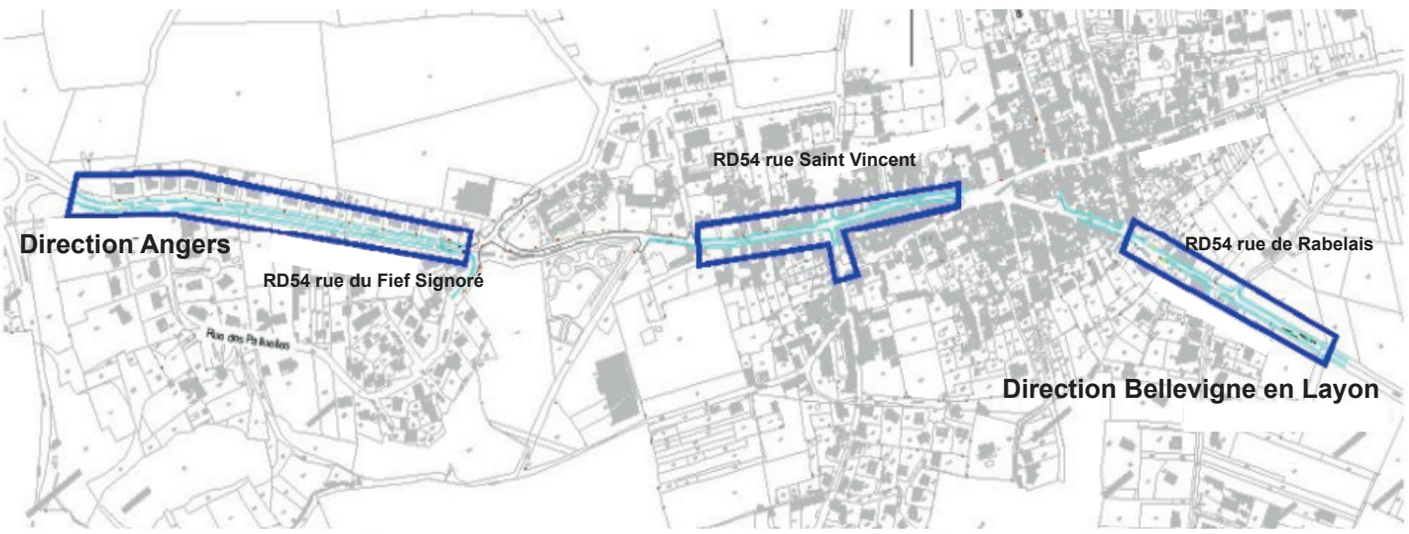


Tranche 2 :

Le planning de la tranche 2 a été respecté par les entreprises. Gwenaëlle SALMON, ancienne adjointe, avait suivi une grande partie du chantier. Didier PETIT, nouvel adjoint à la voirie, a assuré le suivi de la fin de cette tranche.
Une inauguration a eu lieu le samedi 4 juillet.

Tranche 3 :

La dernière tranche de la traversée commencera fin août 2026 pour se terminer en avril 2027 :
• Première phase : Rue Saint-Vincent jusqu'à l'église du 25 août au 6 novembre 2026
• Deuxième phase : Rue Rabelais du 19 octobre au 27 novembre 2026
• Troisième phase : Rue Rabelais du 11 janvier à avril 2027.



Déviations mises en place selon les travaux :

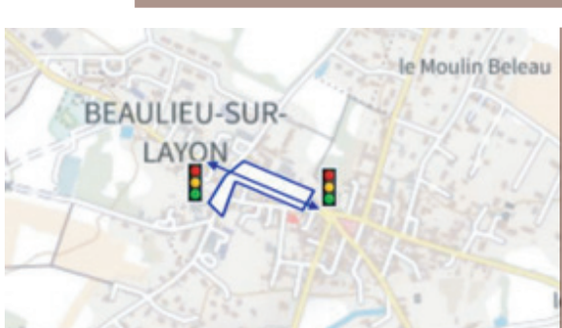


Rue St Vincent
du 31 août au 9 octobre 2026

Tronçon de rue fermée à la circulation pendant les horaires de travail
Tronçon en circulation avec un alternat par feux la nuit et les weekends



Rue St Vincent
du 24 au 28 août 2026
Tronçon de rue fermée à la circulation



Rue St Vincent
du 9 octobre au 6 novembre 2026

Tronçon en circulation avec un alternat par feux la journée, la nuit et les weekends

BIEN VIVRE ENSEMBLE : STATIONNEMENT ET DISPOSITIF ANTAI (Agence Nationale Traitement Automatisé Infractions)



INFORMATION

Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à l'encontre de ce véhicule.

Si cette infraction est retenue, un avis de contravention sera adressé prochainement au titulaire de la carte grise dont l'adresse figure sur le certificat d'immatriculation du véhicule. Sur cet avis sont indiquées, notamment, les modalités de paiement et de contestation éventuelle.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention.

Pour informations complémentaires :

www.antai.fr

Nous avons toléré, du fait des travaux, beaucoup d' infractions en particulier de stationnement. Vous n'êtes pas censé ignorer le code de la route qui vise la sécurité et le bien vivre ensemble. La gendarmerie n'ayant pas les moyens de se déplacer, sachez que la commune s'est équipée du dispositif ANTAI , qui permet au Maire, au titre de ses pouvoirs de police sur le stationnement, une verbalisation électronique.

En cas de constat d'une infraction, vous risquez donc de trouver sur le pare-brise de votre véhicule une vignette d'information pré-imprimée .

A SAVOIR : il existe 3 types d'infraction, avec une amende correspondante !

1. Stationnement dans les conditions risquant de provoquer un accident en l'absence du conducteur (ex. stationnement dans un virage) 11€
2. Stationnement d'un véhicule interdit par un règlement de police (panneau d'interdiction ou arrêté) 35 €
3. Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur trottoir (y compris sur des pavés) 135 €

Didier PETIT didier.petit@beaulieu-sur-layon.fr

Aménagement Développement

Votre équipe municipale travaille à l'avenir de Beaulieu, informez-vous et apportez votre contribution

Nous avons le plaisir de constater que les constructions de logements reprennent à un bon rythme, après plusieurs années de blocage liées à la non-conformité de la station d'épuration. Des projets sont en cours de réalisation au lotissement « Le Clos des Ecoliers » rue de Bel-Air ainsi que rue du Fief Signoré. Souhaitons que cette dynamique positive se poursuive !

Pour le futur, plusieurs études avaient été engagées sous le précédent mandat municipal et se poursuivent dans le but de définir l'évolution de Beaulieu pour les 15 ans à venir. Ces études concernent l'ensemble du territoire communal, le centre-bourg et les hameaux.

Dans le respect de nos engagements, nous souhaitons vous associer à ces réflexions. Nous vous proposons donc des réunions publiques, des permanences de concertation ou des groupes de travail participatifs.

Réunion publique du 29 juin 2026



▪ La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une réunion publique a été organisée le 29 juin 2026 pour un point d'étape sur cette révision. 36 habitants sont venus assister à la présentation du diagnostic et des enjeux identifiés sur la commune.

Les échanges ont porté sur plusieurs thématiques : les risques, la préservation des paysages, l'agriculture, le patrimoine, le trafic routier, le rôle de la commune… La question du projet d'extension de l'Actiparc a bien sûr été abordée mais fera l'objet de temps d'échanges spécifiquement dédiés.

L'équipe municipale va continuer à travailler pour définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ; il devrait être prêt début 2027 et vous sera présenté. Viendra ensuite le temps de rédaction du zonage et du règlement écrit du PLU.

Pour toute question ou proposition, vous pouvez déposer vos questions et/ou remarques sur le registre présent à l'accueil de la mairie ou par mail : **revisionplu@beaulieu-sur-layon.fr.**

▪ Un inventaire du patrimoine participatif

Pour alimenter notre futur PLU, nous devons établir une liste du patrimoine à protéger ; il peut s'agir d'éléments bâtis, comme naturels ou paysagers. Pour cela, nous avons lancé, sur Intramuros, un appel aux habitants volontaires pour mener cette mission. Ce travail a été engagé le 29 août.

Si vous souhaitez en savoir plus ou vous intégrer à la démarche, contactez Olivier GARDINOT-MILET.

olivier.gardinot-milet@beaulieu-sur-layon.fr

Four à chaux de la commune



▪ Plan-guide pour le devenir du centre-bourg

La Commune travaille, avec un groupe d'habitants volontaires, sur un plan d'aménagement du centre-bourg à moyen et long terme. Une proposition d'aménagement en est ressortie et nous souhaitons vous la présenter.

Vous pourrez consulter ce projet d'aménagement sur des **panneaux d'information** situés devant la mairie et sur la place de la Chapelle.

Des **permanences de concertation** sont prévues à la mairie pour répondre individuellement à vos questions

- mercredi 23 septembre de 16h à 20h,
- samedi 3 octobre de 9h30 à 12h30.

Vos remarques et suggestions seront étudiées pour finaliser le projet définitif qui sera présenté en **réunion publique** lundi 16 novembre à 20h à la salle Saint-Louis.

▪ Réflexion sur l'extension de l'Actiparc du Layon

En vue de lancer une étude de faisabilité, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA) a présenté le projet d'extension en réunion publique en 2025 .C'est un projet conséquent, qui nécessite d'être réfléchi avec tous les habitants de Beaulieu, comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne électorale.

Aussi, nous recueillerons votre expression à l'occasion de plusieurs temps d'échanges :

- mercredi 21 octobre à 20h : lors d'une réunion publique à la salle Saint-Louis pour partager des informations identiques à l'ensemble des habitants,
- vendredi 6 novembre de 18h à 20h et samedi 7 novembre de 9h30 à 12h30 : en permanences de concertation à la salle Saint-Louis pour entendre individuellement vos interrogations et/ou vos propositions.

Il sera également possible d'apporter vos contributions par écrit à la mairie ou par mail à l'adresse **urbanisme@beaulieu-sur-layon.fr.**

A l'issue de ce premier temps d'échange et en fonction des préoccupations entendues, nous vous proposerons de nouveaux temps de concertation en fin d'année.

Photo aérienne Actiparc



Education, Enfance, Jeunesse

▪ NOUVEAU ! Changement de lieu pour l'accueil périscolaire

En Juin 2026, le service de Protection Maternelle Infantile du Département a demandé à la commune de trouver impérativement d'autres locaux pour l'accueil de loisirs géré par Familles Rurales.
Afin de maintenir le service aux familles, la commune a décidé de localiser cet accueil à l'Ecole Louis Froger, tant que des classes sont disponibles. Une solution à plus long terme sera envisagée à l'aide du plan guide.

Ce changement de lieu concerne également l'accueil périscolaire communal puisque du matériel est mutualisé entre Familles rurales et la commune. Après plusieurs échanges avec les familles, l'itinéraire le plus court (350 m) a été retenu afin de garantir le confort des enfants tout en assurant leur sécurité.

Ce changement va permettre d'agrandir l'espace de restauration qui reste à l'Oiseau Lyre et, ainsi, d'offrir aux enfants de maternelle la possibilité de déjeuner dans un endroit plus calme.

Nouveau terrain d'aventures pour les enfants de l'accueil périscolaire qui vont sur la cour de récréation de l'école Louis Froger



Les maternelles profitent d'une nouvelle salle pour manger à la cantine



▪ Chantier jeunes argent de poche

Le chantier « argent de poche » initialement prévu du 6 au 10 juillet a été annulé faute d'un nombre suffisant de participants. Seuls deux adolescents étaient inscrits. Un minimum de 4 jeunes est nécessaire pour que le chantier ait lieu.

Un nouveau chantier va être proposé pendant les congés de la Toussaint, du 19 au 23 octobre. Ces chantiers s'adressent aux jeunes de la commune, de 14 ans (révolus) à 17 ans. Ils sont accompagnés par le référent jeunesse du Centre Socioculturel des Côteaux du Layon et par les bénévoles des Incroyables Comestibles.

Une réunion d'information et d'inscription aura lieu le 29 septembre, salle Guynemer à 19h00.

▪ NOUVEAUTE ! Une initiation au théâtre pour les enfants de CP à CM2

A compter du mercredi 16 septembre, de 13h45 à 14h45, **la compagnie Reconnexion** proposera une initiation théâtre.

Ouverte aux enfants scolarisés **du CP au CM2**, cette initiation propose de découvrir l'univers du jeu théâtral dans une ambiance bienveillante, ludique et créative.
Les séances auront lieu salle Guynemer. Les inscriptions se font via le QR Code visible sur le flyer.
QR Code





Groupe projet menus

Parce que l'alimentation de nos enfants est une priorité, nous souhaitons associer les parents à la réflexion autour des menus proposés au restaurant scolaire.
Participer à ce groupe menus, c'est l'occasion de :

- veiller au maintien de la qualité des repas : menus variés, équilibrés et appréciés des enfants,
- favoriser le dialogue entre les familles et le service de restauration et en comprendre le fonctionnement;
- et partager vos idées et vos attentes sur les services périscolaires .

Tous les parents sont les bienvenus.
Rendez-vous le mardi 29 septembre à 19h00 en mairie.

Spectacle de fin d'année ! Réservez votre date : le vendredi 11 décembre à 19h00 salle Saint-Louis.

Agnès GESLIN agnes.geslin@beaulieu-sur-layon.fr



Animation Locale Entraide Communication

Vous avez 70 ans ou plus, alors vous êtes invités au REPAS DES AINES

le samedi 21 novembre 2026

Une occasion de vous retrouver, d'échanger, de rire, de chanter, de déguster et de jouer. Vous allez recevoir l'invitation par courrier mi- octobre. Et comme l'an passé, si fin octobre vous n'aviez rien reçu et que vous êtes né-e avant ou en 1956, appelez la mairie pour vous inscrire : 02 41 78 31 30.

Sandra GAULTIER sandra.gaultier@beaulieu-sur-layon.fr

Associations

Le marché de Noël revient à Beaulieu-sur-Layon !



L'association des Commerçants et Artisans de Beaulieu-sur-Layon a le plaisir de vous donner rendez-vous pour son traditionnel **Marché de Noël, le dimanche 29 novembre**, de 9 h à 14 h, place de la Chapelle.Venez partager un moment convivial en famille ou entre amis et profiter de la magie de Noël au cœur de notre village. De nombreux **exposants et artisans locaux** seront présents pour vous faire découvrir leurs créations, leurs savoir-faire et leurs produits, l'occasion idéale de préparer vos cadeaux de fin d'année tout en privilégiant le commerce local.

Comme chaque année, **la calèche** sera de retour pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, et **le Père Noël** fera une apparition pour rencontrer les enfants et immortaliser ces instants festifs.

Côté gourmandises, il y en aura pour tous les goûts: **crêpes bien chaudes, vin chaud, huîtres** et d'autres **gourmandises** vous attendront pour régaler vos papilles dans une ambiance chaleureuse.

Les commerçants et artisans de l'association vous attendent nombreux pour partager ce beau moment de convivialité et lancer ensemble les festivités de fin d'année.
Nous espérons vous retrouver nombreux !

Julie HUNTZINGER co-présidente de l'association des commerçants et artisans de Beaulieu-sur-Layon

Prévention

Canicule : tirons les leçons pour mieux nous préparer

Cet été, notre département a connu **3 vagues de canicule**, dont **2 épisodes en vigilance rouge** .
Face à ces épisodes extrêmes, nous devons encore progresser pour anticiper, nous préparer et mieux protéger les habitants. **Cette expérience nous permet de tirer plusieurs enseignements**.

Notre commune s'est mobilisée grâce à notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
Lors de la première vigilance rouge, la commune a notamment proposé l'accès à un lieu climatisé pour se protéger des fortes chaleurs.

1. Comment mieux repérer et accompagner les personnes qui en ont besoin ?

La mairie dispose d'un registre des personnes vulnérables. Il est essentiel, mais ne permet pas toujours d'identifier les personnes qui vivent seules ou sont très isolées.
Certaines n'osent pas se considérer comme « vulnérables » : « Il y a plus grave que nous, il ne faut pas se plaindre. »
Pourtant, chacun peut avoir besoin, ponctuellement, d'un appel, d'une visite ou d'un coup de main.
C'est aussi cela, notre esprit village : ne pas laisser seules les personnes éloignées de leur famille ou de leur entourage.

2. Comment mieux communiquer ?

Lorsqu'une alerte de la Préfecture est reçue, la commune la relaie rapidement, notamment via Intramuros. Mais comment toucher les personnes qui n'utilisent pas cette application ? Nous devons identifier les moyens de communication les plus efficaces pour que l'information arrive au bon moment et soit réellement entendue.

3. Proposer des solutions mieux adaptées

La salle climatisée mise à disposition lors de la vigilance rouge n'a pas été utilisée. Pourquoi ? Était-elle suffisamment connue ? Facilement accessible ? Adaptée aux besoins ? Les habitants préféraient-ils rester chez eux ?

Protéger efficacement, ce n'est pas seulement proposer une solution : c'est proposer la bonne solution, au bon moment et de la bonne manière.

👉 Le registre des personnes vulnérables existe en mairie : si vous pensez être concerné, inscrivez-vous

👉 Parlez-en autour de vous : un voisin âgé, une personne isolée, un proche qui vit seul… Encourageons les personnes qui pourraient en avoir besoin à effectuer cette démarche.

Un simple coup de téléphone, une visite ou une attention portée à son voisinage peuvent parfois faire toute la différence.

La commune continuera à travailler sur ce sujet. Mais la meilleure préparation repose aussi sur la mobilisation de chacun.

Face aux épisodes de chaleur extrême, la solidarité est notre première force !

Agenda

Septembre

29 **Réunion Chantier argent de poche**
19h00 à la salle Guynemer

Octobre

5 **Conseil municipal**
20h en mairie

Octobre

19 au 23 **Chantier Jeunes**

Novembre

2 **Conseil municipal**
20h en mairie

Novembre

19 **Ciné conférence**
sur les troubles DYS et TDAH avec APEDYS49 à 20h à la salle St-Louis

21 **Repas des aînés**
salle St Louis

28 **Téléthon**
vente de sel

Novembre

29 **Marché de Noël**
CAB

30 **Conseil municipal**
20h en mairie

Décembre

11 **Spectacle de Noël**
Salle St-Louis

Les articles pour le numéro de décembre doivent être envoyés avant le 15 novembre à jeanpaul.guinebretiere@beaulieu-sur-layon.fr, veronique.onillon@beaulieu-sur-layon.fr ou communication@beaulieu-sur-layon.fr.
La commission se réserve le droit de les corriger et de les publier ou non avec ou sans photo.
Publication bimestrielle éditée par la Mairie de Beaulieu-sur-Layon, 4 rue de la mairie, 49750 Beaulieu-sur-Layon . 02 41 78 31 30 .
www.beaulieu-sur-layon.com. Directrice de la publication et de rédaction : Martine Chauvin en collaboration avec Margot Rabouin et la commission communication
Crédits photos : Bénévoles, agents communaux et élus communaux.
Conception graphique : Margot Rabouin. Impression : Lignes 3D. Dépot légal en cours. Imprimé sur papier en 700 exemplaires.
Malgré le soin apporté à la saisie d'informations, des erreurs ou omissions ont pu s'y glisser. Que les lecteurs et lectrices veuillent bien nous excuser.